

La Selarl MAKOSSO ORHON, comparant **M^e Harry ORHON**, Avocat au barreau du Val de Marne,
15 boulevard de Strasbourg 94130 NOGENT SUR MARNE T. 01.49.77.10.04

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN DEUX LOTS DE VENTE

Au plus offrant et dernier enchérisseur - A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal
Judiciaire de CRETEIL - Place du Palais - Rez-de-chaussée - bâtiment nord - Salle A, B, I ou J

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 26 NOVEMBRE 2026 À 9 H 30

Aux requête, poursuites et diligences du : Syndicat des copropriétaires de l'ensemble immobilier du 38 rue de Paris - 94190 Villeneuve Saint Georges, représenté par Maître Béatrice Dunogué-Gaffié, Administrateur judiciaire domiciliée 23 rue d'Hauteville - 75010 Paris. Nommée à cette fonction par ordonnance du tribunal de grande instance de Créteil du 17 juin 2019, puis suivant ordonnances du tribunal judiciaire de Créteil des 25 juillet 2020, 8 juin 2021, 7 juin 2022, 16 juin 2023, 10 juin 2024, 23 juin 2025 et 1^{er} juin 2026.

Ayant pour avocat **la Selarl MAKOSSO ORHON**, comparant **Maître Harry ORHON**, Avocat au Barreau du Val de Marne.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

A VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (94190)

38 rue de Paris

Cadastré section AP n° 72 pour 1 a 18 ca, section AP n° 415, lieudit «36 rue de Paris», pour 18 ca.

Droit à la cour commune cadastrée section AP n° 418, lieudit «36 rue de Paris», pour 1 a 4 ca

1^{er} LOT DE VENTE :

LOT N° 4 : UN STUDIO de 19,12 m², situé au 1^{er} étage avec accès porte face droite sur palier, dans le bâtiment A, comprenant : une entrée, deux pièces et une salle de bains avec WC.

Et les 115/1000^{èmes} des parties communes au bâtiment A. Et les 88/1000^{èmes} de la propriété du sol et des parties générales.

Les biens sont en travaux et inoccupés.

2^{ème} LOT DE VENTE :

LOT N° 6 : UN STUDIO de 19,86 m², situé au 2^{ème} étage avec accès porte face droite sur palier, dans le bâtiment A, comprenant : couloir avec placards, pièce principale, salle d'eau avec WC, cuisine, pièce.

Et les 115/1000^{èmes} des parties communes au bâtiment A. Et les 88/1000^{èmes} de la propriété du sol et des parties générales.

Les biens seraient occupés. (Conditions d'occupation inconnues – à vérifier lors de la visite)

MISES à PRIX : 1^{er} LOT : 15.000 € - 2^{ème} LOT : 15.000 €

Consignation pour enchérir : chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier Séquestre d'un montant de 3 000 €.

Outre les clauses et conditions énoncées au cahier des Conditions de vente

On ne peut porter des enchères que par le ministère d'un Avocat au Barreau du CRETEIL, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Fait et rédigé à NOGENT SUR MARNE, le 28 Septembre 2026 signé, **Maître Harry ORHON**

RENSEIGNEMENTS :

1°) La Selarl MAKOSSO ORHON, comparant **M^e Harry ORHON**, Avocat au barreau du Val de Marne, 15 boulevard de Strasbourg 94130 NOGENT SUR MARNE T. 01.49.77.10.04.

2°) M^e Grégoire AZZARO, membre de **JCD Avocats**, Avocat au Barreau de PARIS, 22 rue de l'Arcade 75008 PARIS - T. 01.89.40.84.20 de 10h à 12h - gazzaro@jcd-avocats.com - vamat@jcd-avocats.com

Le cahier des conditions de vente peut être consulté en original au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CRETEIL (RG N° 26/00008), et en copie au Cabinet de M^e Grégoire AZZARO.

Renseignements sur sites Internet : www.licitor.com et www.avoventes.fr.

VISITE SUR PLACE LE MERCREDI 18 NOVEMBRE 2026 DE 9 H30 À 10 H 00